

## Procès-verbal du Conseil d'Administration

### Séance n°9 bis

### Mardi 4 octobre 2022

#### Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme Iborra, Mme Briaud, Mme Abarca, Mme Houdayer
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mme Moreau, Mme Jauffrit, Mme Saint Lo, M. Malardé, Mme Baillot, Mme Angibert,
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : Mme Paris, Mme Vie,
- *Représentants des Elèves* :
- *Représentants des Agents* :
- *Représentant du Département* :
- *Représentant Commune* :
- *Personnalité invitée* :

*Excusés* : Monsieur Bouyer, Madame Garreau, Madame Foucher

Le quorum n'est pas atteint (12 membres présents) mais s'agissant d'une reconvoction, Mme la Principale ouvre la séance à 17 h 36 et désigne, comme secrétaire de séance, Mme Briaud.

- 1 – Approbation des procès-verbaux des Conseils d'administration du 28/06/2022, 05/07/2022, 07/07/2022 et 29/09/2022
- 2 – Contrats et Conventions, pour vote
- 3 – Tarifs d'hébergement, pour vote
- 4 – Tarifs divers, pour vote
- 5 – Concession logements de fonction, pour vote
- 6 – Bilan pédagogique, pour vote
- 7 – Projet d'Établissement, pour vote
- 8 – Grille oral du DNB, pour vote
- 9 – Vote exclusivement par correspondance des parents d'élèves aux élections des représentants parents au Conseil d'Administration, pour avis
- 10 – Questions diverses (devront être déposées au Secrétariat au plus tard 48 heures à l'avance).

#### **1. Approbation des procès-verbaux précédents**

##### **Approbation PV CA du 28/06/2022 sous réserve des modifications demandées**

Votants : 12      Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 1

##### **Approbation PV CA du 05/07/2022 sous réserve des modifications demandées**

Votants : 12      Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 1

##### **Approbation PV CA du 29/09/2022**

Votants : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## 2. Contrats et conventions pour vote

Convention de stage pour la période du 23 au 27 janvier 2022, soit 5 jours.

La possibilité de faire un stage hors département, si elle est justifiée par un lieu de stage spécifique correspondant à un projet ou pour des raisons familiales, pourra être accordée au cas par cas par le chef d'établissement.

### Convention de stage pour vote

Votants : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## 3. DBM pour vote

Mme Abarca, Gestionnaire, demande aux administrateurs la possibilité d'inscrire au budget la recette de 1723,33 € correspondant aux redevances du mois de mai au mois de décembre 2022, pour le logement loué à une famille ukrainienne.

Cette recette sera affectée à la viabilisation en dépenses.

Il y a également une recette de 9.84 € à inscrire au DNB provenant d'un élève d'Ocens.

### DBM pour vote

Votants : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## 4. Tarifs d'hébergement 2023, pour vote

Conformément aux documents joints, Madame Abarca récapitule la répartition du coût du repas par assiette pour les élèves demi-pensionnaires et les élèves externes. Elle indique qu'au forfait le collège reste en deçà des préconisations du Conseil Départemental (soit 1.95 € de denrées par assiette) mais que cela est équilibré au niveau du service par les excédents dégagés par les élèves externes.

L'agent comptable a par ailleurs indiqué que le collège dispose d'environ 6 mois de fonds de roulement mobilisables (alors que la norme prudentielle est d'environ 2 mois). Sachant par ailleurs, qu'une tarification solidaire est en cours d'étude au Conseil départemental et après consultation de M. l'agent comptable, Madame Abarca propose aux administrateurs de maintenir les tarifs inchangés en 2023 tout en les alertant sur le fait qu'en 2024, au regard de l'augmentation des prix des denrées et de la viabilisation, il paraît inévitable qu'une augmentation devra alors être votée.

Les tarifs seront inchangés pour l'ensemble des catégories (élèves au forfait, externes et commensaux).

Les représentants des parents indiquent qu'ils auraient souhaité avoir les documents explicatifs bien en amont afin de préparer le CA en connaissance de cause. Madame Abarca répond qu'elle n'a pas été en mesure de le faire car elle a eu besoin de temps pour comprendre la situation et déterminer la conduite à suivre et à proposer aux administrateurs. Il pourrait y avoir des réunions de travail entre la FCPE et l'équipe de direction pour préparer les CA.

18h05 : arrivée de Mme Houdayer (13 membres présents).

### Tarifs hébergement inchangés

Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0



## 5. Tarifs divers

Madame Abarca présente l'ensemble des tarifs pratiqués et demande aux administrateurs de les conserver inchangés pour 2023 (document joint).

### Tarifs divers inchangés pour 2023

Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0

## 6. Concession de logements en nécessité absolue de service pour vote

Les logements suivants sont attribués en nécessité absolue de service au chef d'établissement et à l'agent d'accueil.

Le chef d'établissement adjoint est en attente du renouvellement de sa demande de dérogation à l'obligation de loger, l'adjoint gestionnaire ayant également fait la demande en septembre.

### Concessions de logement : chef d'établissement et agent d'accueil pour vote

Votants : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

## 7. Bilan pédagogique 2021/2022

Madame Iborra demande aux administrateurs s'il est utile de reprendre l'ensemble des actions présentées dans le bilan pédagogique ou s'ils ont des questions, ils répondent par la négative. Elle procède alors au vote

### Bilan pédagogique pour vote

Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0

## 8. Projet d'établissement 2022/2025

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le contexte, l'objectif et regrettent que les parents d'élèves n'aient pas été associés. Madame Iborra rappelle le contexte : plusieurs réunions fin 2021 puis report du fait de la vague de Covid en janvier et enfin proposition d'une journée à thème le mercredi avant les vacances co-animée par 7 inspecteurs à laquelle tous les professeurs et personnels de vie scolaire ont été conviés. A la fin de la journée une restitution des travaux menés en ateliers a été faite par les rapporteurs de chaque groupe en plénière.

Le précédent projet étant échu depuis 2017 il est difficile d'en faire un bilan.

Le projet d'établissement s'inscrit dans une démarche de contractualisation plus large qui peut être menée avec les autorités de tutelle : inspection académique et Conseil Départemental.

Madame Iborra rappelle qu'il s'agit d'une feuille de route qui est supposée vivre et peut être amendée (actions proposées qui ne pourront être mises en place et d'autres qui verront le jour dans les axes et champs d'action déterminés mais n'avaient pas été initialement prévues). Un bilan sera fait en 2025.

Les professeurs considèrent que le projet ne relève pas d'un large consensus. Ils évoquent la page actions positives qui figure dans les propositions et est déjà prévue dans le carnet. Madame Iborra répond qu'il s'agit d'une proposition qui avait été faite par l'équipe de vie scolaire, validée en équipe de direction, la maquette du carnet de correspondance ayant fait l'objet de travaux incluant l'équipe de

direction et de vie scolaire, les professeurs ayant quant à eux demandés l'ajout d'éléments (oublis de carnets etc.). Ni Madame Orain, ni Madame Iborra n'ont participé aux ateliers, le tableau n'est que la synthèse de documents envoyés à Madame Orain par les rapporteurs, il faut donc en déduire que cette proposition a donc été formulée en atelier.

Madame Iborra rappelle le grand nombre de professeurs et assistants d'éducation qui ont travaillé le mercredi 13 juillet et la richesse des actions proposées. Elle indique également que ce document sera important pour structurer l'éventuel dialogue de gestion avec l'inspectrice académique.

Madame Iborra demande alors aux administrateurs s'ils souhaitent ajourner le vote. Ils sollicitent une suspension de séance.

Les administrateurs demandent alors un report du vote au CA du 29 novembre 2022. Les représentants des parents d'élèves proposent qu'une réunion de présentation du projet d'établissement aux parents soit organisée, avant le prochain CA.

### 9. Grille oral du DNB 2023

La grille modifiée (document joint) suite au conseil pédagogique du 20 septembre est présentée et soumise au vote.

Grille d'évaluation de l'oral du DNB 2023 pour vote			
Votants : 13	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

### 10. Vote par correspondance pour les élections des parents d'élèves

La modalité de vote exclusive pour les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration sera le vote par correspondance.

Grille d'évaluation de l'oral du DNB 2023 pour vote			
Votants : 13	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

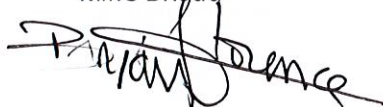
### Questions diverses

- Madame Iborra répond aux questions diverses des professeurs et des parents d'élèves (cf. diaporama joint) et indique la venue de Mme Baron afin d'étudier les demandes de travaux et améliorations possible sur les bâtiments (préau, vie scolaire, salle des professeurs, aménagement de la cour ...) et équipements (salles de sciences) la semaine prochaine.

Fin de la séance à 20h40. Prochain conseil d'administration prévu le 29 novembre 2022.

La Secrétaire de séance

Mme Briaud



La Présidente du Conseil d'Administration

Madame Iborra

